

# Les problèmes sanitaires de la population versaillaise à la veille de la Révolution\*

par Georges ROBERT\*\*

*Les problèmes de santé de la population versaillaise au XVIII<sup>e</sup> siècle dépendaient en grande partie du site marécageux où la ville se trouve et de l'alimentation en eau ; néanmoins, quelques maladies ayant une autre origine ont sévi.*

*D'une manière générale, l'impact sur la population n'en a pas été apprécié avec précision malgré la présence d'un corps médical important.*

Afin de mieux cerner la nature des questions de santé qui se posaient dans la ville royale, il est utile de connaître son assise géologique.

La ville se trouve, comme une partie du Bassin parisien, sur un sol composé d'argile verte imperméable sur laquelle repose une nappe aquifère qui ne peut trouver à s'évacuer à travers l'argile. Malgré un écoulement partiel vers la Seine, dont le niveau est inférieur, la majeure partie de la nappe apparaît à la surface sous forme d'étangs et de marécages.

La cité elle-même se situe « dans une longue vallée au centre de laquelle est une colline supportant un petit plateau sur lequel est le palais royal, « elle est » à 19° 40' 20" de longitude et 48° 48' 18" de latitude » selon le Dr Pierre Laservolle qui lui consacrait sa thèse de doctorat (2 juillet 1778) sous le titre : « Si l'air de Versailles est salubre et si l'on peut atteindre un plus haut degré de salubrité ? »

De grands travaux d'adduction d'eau se succédaient à partir de l'étang de Clagny (1663-1672), de la Bièvre (1668), des étangs de Trappes et de Bois-d'Arcy (1675-1678), de Saclay, d'Orsigny, de Rambouillet (1684-1685) et, enfin, avec la construction de la machine de Marly (1670-1685) qui refoulait l'eau de la Seine sur la ville. L'opinion des contemporains contribue à faire mieux connaître les réactions de ceux qui vivaient dans le cadre décrit. Le duc de Saint-Simon ne manquait pas

---

\* Communication présentée à la séance du 25 juin 1988 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

\*\* 46, rue Saint-Maur, 75011 Paris.

d'exercer sa critique sur « Versailles, le plus triste et le plus ingrat de tous les lieux, parce que tout est sable mouvant ou marécage, sans air par conséquent, qui n'y peut être bon », alors que Fagon, premier médecin du roi, écrivait que « les jardins sont particulièrement mauvais, à cause de l'humidité et de la puanteur marécageuse de l'eau de toutes les fontaines qui jouoient et pousoient une eau croupie tout l'hiver. »

Il semble que la santé des hommes ait pâti du milieu climatique. Dans une lettre de 1678, Mme de Sévigné prétendait que pour ne pas « décrier l'air de Versailles, on cache la mortalité prodigieuse des ouvriers, dont toutes les nuits, comme de l'Hôtel-Dieu, on emporte des charrettes pleines de morts. » Un mémorialiste, de Sourches, évoquait les mille deux cents malades des deux bataillons du régiment du roi qui participaient aux travaux en 1682. Cependant, il faut appeler l'attention sur le fait que les travaux occasionnaient de nombreuses blessures ou morts et que bien des victimes ne succombaient pas forcément à la maladie.

Le problème de l'eau allait devenir essentiel, parfois dramatique, dans la vie versaillaise tant au point de vue de l'alimentation de la cour et de la ville que des incidents afférents. Une quinzaine d'aqueducs, dont les deux principaux sont ceux de Marly et de Buc, amenaient l'eau au château et à la ville liés au même ensemble hydraulique placé sous l'autorité de la surintendance des bâtiments du roi. La distribution publique dans la ville concernait directement la population qui l'utilisait pour ses besoins. En plus de l'eau des puits et des réservoirs, il y avait, à partir de 1774, dix-huit fontaines publiques et le service des eaux refusait en 1782 d'en établir quatre nouvelles en tirant argument du produit déficitaire de la machine de Marly. L'élément distribué par les fontaines offrait un mélange d'eau de Seine avec une faible proportion d'eau de source, le tout d'une qualité médiocre. Le débit en était souvent faible et il fallait un long moment pour remplir un seau, parfois deux heures. Il est difficile de savoir dans quelle proportion l'eau ainsi obtenue servait à la boisson ou à la toilette. Dans ce dernier domaine, il faut remarquer que la ville ne disposait que de deux établissements de bains pour environ 50000 habitants, le plus récent, créé en 1778, rue Maurepas, ouvert nuit et jour, recevait les hommes et les femmes, et ses prix apparaissent élevés. La création d'un troisième établissement devait être refusée en 1786 vu la pénurie d'eau consécutive à la baisse des étangs. A la même époque, Paris possédait environ six cent cinquante maîtres barbiers estuveurs pour 500 000 habitants supposés. C'était une situation beaucoup plus favorable au point de vue des possibilités d'hygiène corporelle.

Il faut, par ailleurs, ne pas oublier que de nombreux animaux étaient utilisés dans la vie courante pour le transport des personnes, les roulages, les travaux de construction et les déplacements individuels ainsi que pour les besoins militaires, en particulier ceux des écuries royales, et que ces animaux, surtout des chevaux, devaient boire, aussi, un abreuvoir public était construit à cet effet qui, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, se situait à l'angle de la rue de Mouchy et du boulevard de la Reine. Une quantité d'eau importante était nécessaire pour satisfaire à sa consommation quoique certaines écuries et le château puissent assurer une partie des besoins animaux avec leurs propres ressources.

Après la régence et avec le retour à Versailles du gouvernement, à l'initiative de Louis XV naissaient les concessions d'eau particulières qui allaient croissantes alourdissant le fonctionnement du service des eaux, aussi, dès le début de ses fonctions,

M. d'Angiviller, directeur général des Bâtiments, tentait de réagir contre l'octroi trop facile de branchements en éconduisant les solliciteurs même de haut rang. L'édit de 1776 (titre VI, ARTICLE PREMIER) précisait que chaque concession est attachée à une personne qui en jouit à titre temporaire et non pas à l'immeuble et qu'elle est révocable selon les besoins du service. Les prises d'eau étaient installées aux frais des bénéficiaires par des ouvriers attachés aux bâtiments du roi et leur coût élevé.

Un autre domaine où l'eau est indispensable à l'hygiène était celui du blanchissage du linge. En l'absence de lavoirs publics les blanchisseuses de la ville s'emparaient aux heures matinales de la pièce d'eau des Suisses, réservée en principe aux blanchisseuses de la reine, pour user de son « eau verte et infecte. » Plus tard, un lavoir particulier pour la famille royale devait être installé à Trianon, aussi le public envahit encore plus la pièce d'eau, étendant un linge « en mauvais ordre » tout autour, ce qui offusquait la vue des hôtes du château. La police des gardes des bâtiments qui confisquait de temps en temps des paquets de linge n'avait qu'une autorité limitée et ne parvint jamais à évincer les lavandières de la pièce des Suisses. D'autres personnes réussissaient à s'introduire dans l'enclos des réservoirs Gobert pour y laver leur linge. Il y avait là un problème auquel l'administration n'apportait pas de solution en faveur des habitants.

Afin d'évacuer l'eau qui envahissait les caves des immeubles de Versailles, dès l'origine Louis XIV avait été amené à faire construire des aqueducs sous les principales voies versaillaises, ce qui permettait de lutter contre une humidité excessive et malsaine pour les habitations. Ces aqueducs rejoignaient des collecteurs dont les trois principaux se dégorgeaient dans un bassin de réunion au bout du Grand Canal dont les eaux étaient ainsi chargées d'immondices. Deux grandes avenues du centre de la ville restaient en dehors de ce réseau, celles de Paris et de Saint-Cloud. Dans l'avenue de Paris, les eaux s'écoulaient le long des contre-allées, dans des fossés sans pente dans lesquels une brasserie déversait également des eaux sales, l'odeur qui s'en dégageait était insupportable. Sur l'avenue de Saint-Cloud, les eaux n'avaient d'autre issue qu'un regard insuffisant pour les absorber. A partir de 1779, le directeur général des bâtiments entreprenait d'améliorer la situation existante. Il faisait exécuter des travaux permettant d'évacuer les eaux de l'avenue de Paris, à travers le village de Montreuil qui se trouvait au-delà et limitrophe de la ville à laquelle il serait rattaché peu avant la Révolution (1787).

Il faut ajouter que les maisons de Versailles, au nombre de mille deux cents, disposaient de fosses d'aisance dont on devait effectuer la vidange avec le concours d'entreprises spécialisées. Cependant, un certain nombre de propriétaires, qui avaient eu l'autorisation de faire communiquer leurs caves avec les aqueducs pour les vider de leurs eaux, abusaient de cette tolérance en vidant aussi leurs latrines, ce qui bouchait les aqueducs et rendait les lieux de décharge nauséabonds. Le baillage de Versailles rendait un jugement de police le 1<sup>er</sup> octobre 1734 ordonnant de visiter les fosses afin de les faire vider et de murer les communications abusives, cette mission était exécutée par le commissaire de police Narbonne.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la situation du service des eaux devenait beaucoup plus mauvaise qu'au cours du siècle écoulé depuis sa création, l'apport des sources semblait négligeable, les étangs produisaient moins, la machine de Marly tombait en décrépitude. L'administration ne parvenait pas à connaître d'ensemble le rendement

exact du système ni à évaluer ce qu'exigeait la distribution tant publique que privée. L'édit de 1776 prévoyait la création d'un registre des eaux qui décrirait le cours des eaux captées, les branchements, les changements de direction des conduites, les nouvelles prises d'eau comme aujourd'hui le ferait un organigramme. Malgré les directives données à ses bureaux par le directeur général à plusieurs reprises, le travail ne fut jamais mis en chantier. Ce haut fonctionnaire, soucieux de l'hygiène de la ville, demandait à la Société royale de Médecine de s'occuper des améliorations dont Versailles était susceptible sous le rapport de l'hygiène (1781). La Société nommait pour cet objet une commission dont le savant abbé Tessier, membre de l'Académie des sciences, était le rapporteur. Le programme comportait, en ce qui concerne la ville, l'examen « des qualités de l'air qu'on y respire dans les différents quartiers, noter les vents qui règnent le plus souvent, la quantité de pluie qui y tombe année commune, l'état des rues de la ville, des ruisseaux, des égouts, le sol sur lequel les maisons sont assises, les classes des habitants, leur tempérament, leur genre de vie, leurs maladies... »

Il notait que la cité « est basse relativement à tout ce qui l'environne » ce qui la rend « le réservoir des eaux de pluie et de sources qui s'écoulent des côteaux voisins. » Il remarquait que « les rues sont très larges, les maisons n'ont communément que trois ou quatre étages, que l'air circule facilement et le pavé se sèche promptement » mais que, cependant, « lorsqu'il a plu dans Versailles et qu'il survient ensuite plusieurs jours de sécheresse, les ruisseaux qui y sont noirs ont une odeur infecte parce qu'ils ne se vident entièrement que par évaporation. » Il concluait, enfin, en reprochant aux « rues de Versailles d'être malsaines parce que les immondices s'y mettent auprès des ruisseaux et n'en sont pas enlevées assez souvent. Le pavé n'étant pas nivelé, une partie des eaux pluviales y séjourne, s'y corrompt et cause une infection très sensible. » Il ajoutait : « Les égouts qui ont des ouvertures dans la ville sont autant de cloaques contraires à la santé. » Il annonçait son intention d'analyser toutes les eaux, mais le résultat de ces analyses qui aurait pu être intéressant même si les connaissances scientifiques de l'époque se trouvaient limitées n'est pas connu. Son attention était retenue par le cimetière de la paroisse Saint-Louis, à l'extrémité de cette paroisse, au bas des bois de Satory. Il est vaste. On y enterre les morts seul à seul dans une fosse. Quoiqu'il soit placé au midi de cette partie de la ville, il ne peut l'incommoder parce qu'il est protégé du vent du midi par les bois de Satory, placés d'ailleurs sur une hauteur qui domine sur le cimetière. Le seul inconvénient que nous y avons trouvé, c'est qu'une partie des eaux qui s'écoulent de cette hauteur traversent le cimetière, descend dans la ville pour se jeter dans un égout. Ces eaux, en passant, peuvent se charger des exhalaisons du cimetière, à quoi il serait aisé de parer. » Dans ce dernier domaine, une mesure avait déjà été prise avec le transfert hors de la ville des cimetières des deux paroisses, Notre-Dame et Saint-Louis, par les arrêts du Conseil d'État du roi et les lettres patentes des 24 février 1769, 2 mars et 12 juin 1777.

Une des questions qui se posent en matière de santé réside dans l'identification des maladies qui ont régné à Versailles au XVIII<sup>e</sup> siècle. Deux thèses de doctorat en médecine ont évoqué le problème de la salubrité de la cité en les évoquant.

La première, présentée par Antoine Varin à Paris le 15 mars 1685, sous le titre : « Si la ville de Versailles est salubre ? » où l'auteur se prononçait favorablement et affirmait que les eaux excellentes ne donnent « ni la pierre ni la diarrhée ni la

dysenterie ni les hernies » et qu'il n'y a pas de maladies endémiques, pas d'épidémies, pas de fièvres tierces ardentes ou malignes, pas de maladies de sagesse ni cachexie ni scorbut ni hydropisie ni phtisie. »

L'autre thèse, de Pierre Laservolle, déjà citée, présentée un siècle plus tard, en 1778, affirmait encore : « il n'y a pas de maladie endémique, rarement on y voit des épidémies, la cachexie, le scorbut, l'hydropisie réclament peu les soins des médecins. » Il prenait en considération l'âge souvent élevé de la population qui comportait en 1776 et 1777 « beaucoup de septuagénaires, octogénaires et nonagénaires et quelques centenaires », et le fait que 15 % et 17 % des décès de ces deux années concernaient ces vieillards.

Il ressort de ces deux travaux de nature médicale qu'il n'y aurait pas eu dans la ville royale de maladies endémiques et d'épidémies et que la cachexie, le scorbut et l'hydropisie en étaient absents.

Par rapport à la situation sanitaire de nombreuses provinces, cet état de fait pouvait apparaître comme favorable. Néanmoins, deux épidémies sont connues pour avoir touché la cour et la ville.

Pendant les quarante premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, une épidémie de petite vérole contagieuse et meurtrière sévissait à la cour, à Saint-Cyr et dans les environs amenant à supprimer tout rassemblement de personnes de la cour pour éviter la contagion. Pendant tout le siècle, la rougeole se manifestait, elle avait touché le roi Louis XIV à vingt-cinq ans, et plus tard provoqué la mort de la duchesse et du duc de Bourgogne. En 1712, elle occasionnait des ravages dans la population, puis réapparaissait en 1723, 1724, 1734 et 1776, cette dernière année semblant avoir été peu meurtrière. En 1779, elle frappait Marie Antoinette à vingt-quatre ans, et de nombreux enfants. En 1783, elle faisait de grands ravages parmi les enfants. L'importance des décès consécutifs à cette maladie n'a pas été évaluée quantitativement. Il apparaît donc que les deux thèses de doctorat ont omis de prendre en compte les deux épidémies citées, ce qui, pour la dernière présentée en 1778, peut paraître surprenant. D'autres maux pouvaient frapper aussi les habitants, un mémoire présenté au gouverneur par le commissaire de police Narbonne, à l'automne 1734, signalait que de nombreux habitants souffraient de fièvres en relation avec la mauvaise qualité des eaux consommées par eux, mais sans que cela soit vraiment dangereux. En effet, il évaluait la mortalité de cette période à une moyenne annuelle de 940 décès alors que plus tard, dans les années 1771-1776, on trouvait une moyenne de 1078 décès pour une population supposée égale d'environ 50000 personnes, soit 2,15 %, avec 2,89 % de naissances et 0,73 % de mariages.

L'expérience de l'infirmerie royale, devenue Hôtel-Dieu, ne peut être retenue pour apprécier l'importance des maladies dans la ville, car si elle accueillait de nombreux pauvres dans des conditions matérielles favorables assorties d'une faible mortalité, son règlement n'admettait « aucune personne atteinte de maladie regardée comme incurable, telle que pneumonie, épilepsie, scrofule, ainsi que les galeux et les gens atteints de maladies vénériennes. »

Il faut regretter que des éléments plus précis concernant la santé des Versaillais n'aient pas été rassemblés alors qu'en plus des médecins de la cour, la ville possédait un corps médical assez étoffé de quinze médecins en 1791, vingt chirurgiens groupés

en compagnie, une dizaine d'apothicaires formant communauté, une trentaine de sages-femmes et quatre dentistes.

Il faut reconnaître qu'à partir d'un site peu hospitalier une ville viable a été créée, capable d'accueillir rapidement le siège d'un gouvernement et une population importante et dont la renommée reste grande parmi nos contemporains.

#### SUMMARY

*The health problems of the people living in Versailles at the 18th Century was depending mainly of the swampy area in wich the town was settled and of the water distribution; nevertheless some diseases having another origin appeared. Generally speaking the impact at the population has not been precisely determined although the medical staff was important.*

#### BIBLIOGRAPHIE

- « Les Eaux de Versailles ». — L.-A. BARBET. Édit. Dunot et B. Pinat, 1907.
- « Versailles, ville du roi (1770-1789). — F. ÉVRARD. Édit. Leroux, Paris, 1935.
- « Journal des règnes de Louis XIV et Louis XV; 1701-1744. — Pierre NARBONNE. Édit. Durand, Paris, 1886.
- « Almanach de Versailles », 1783. — Bibliothèque municipale.
- « Mémoires de Saint-Simon », 1715. — Grands Écrivains de France par BOISLISLE, Hachette.
- « Versailles et ses habitants en 1789 ». — L. BATIFFOL. *l'Écho de Versailles* 1890.
- « Salubrité de Versailles aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ». — L. BATIFFOL. *Mémoires de la Société des Sciences Morales de Seine-et-Oise*, 1894.
- « De quelques épidémies de Rougeole à Versailles ». — J.-A. LEROI. *Société des Sciences Naturelles et Médicales de Seine-et-Oise*, 23 avril 1850.
- « Les Mœurs à Versailles sous Louis XVI ». — F. ÉVRARD. *Revue de l'Histoire de Versailles*, 1928.
- « Quelques aspects du Versailles médico-chirurgical au XVIII<sup>e</sup> siècle ». — Dr J. MARVAUD. *Revue de L'Histoire de Versailles*, 1957-1958.
- « Le Monde Médical à Versailles ». — Dr BRASSART. Thèse de médecine, Rennes, 1965.
- « Hygiène publique et privée ». — G. ROBERT. *Le Moniteur des Pharmacies*, n° 1415, 1980.
- « Le Monde Médical à Versailles ». — G. ROBERT. *Revue des amis suisses de Versailles*, n° 71, juin 1980.
- « Mémoires de Sourches ». — L. LECESTRE. (Tables alphabétiques.) Imprimerie Garnier, Chartres, 1912.



